

## Où sont donc passés les élu-e-s de la majorité ?!

Quorum... mais quésaco ? Un mot que l'on n'utilise pas forcément tous les jours dans notre vie quotidienne.

Pour un conseil municipal de 35 élu-e-s, 17 élus au moins doivent être présents physiquement pour que celui-ci puisse se tenir. Etre élu-e, implique de participer à la vie municipale (hors circonstances imprévues).

D'année en année, il semble bien que cela échappe à bon nombre d'élu-e-s de la majorité !

Depuis 2020, sur 31 conseils municipaux, seuls 15 se sont tenus avec une présence d'élu-e-s de la majorité supérieure ou égale à 17. Concrètement, cela veut dire que sur 22 élu-e-s de la majorité ; 5, en moyenne, ne sont pas physiquement présent-e-s.

Si l'opposition avait quitté les séances de ces réunions, le quorum n'aurait pas été atteint. Ce que nous avons fait une fois afin d'exprimer notre réprobation à l'égard de cette situation.

Entre absentéisme et désintérêt, une bonne partie de l'équipe du maire semble avoir la tête ailleurs, bien loin des préoccupations des habitants.

Laëtitia ALLYASBGRAN-QUINTARD, Mohamed BENBEDRA, Catherine BONNEAU, Sylvie LENOBLE, Cédric ROSMORDUC, Michel SOULAS

agauchestoute@gmail.com

Décembre 2023

